Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Ingérop : plus de 20 postes à pourvoir en région Paca et Occitanie



Le groupe d'ingénierie et de conseil en mobilité durable, transition énergétique et cadre de vie Ingérop lance une campagne de recrutement et propose plus de 20 postes en CDI dans les régions Paca et Occitanie.

La société Ingérop, notamment située à Pertuis et à Laudun-l'Ardoise recherche des chargés d'affaires, chargés d'études, chefs de projet, architectes et bien d'autres dans les secteurs du bâtiment, génie civil et infrastructures. Plus de vingt postes en CDI sont à pourvoir.

Basé en Île-de-France, Ingérop travaille sur différents domaines de la construction tels que le bâtiment, l'eau, l'infrastructure, la mobilité, les transports, etc. Le groupe a notamment travaillé sur le projet de tramway à Avignon.

Pour en savoir plus sur leur recrutement et leurs offres d'emploi, cliquez ici.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Le Groupe Apave recrute 58 collaborateurs en Paca



Après avoir embauché 1 400 nouveaux talents en 2021, l'Apave, groupe spécialisé dans la prévention, la maîtrise des risques et la formation professionnelle recherche à nouveau 1 500 nouveaux collaborateurs en France et à l'international dont 58 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 42 en Occitanie.

Ce plan de recrutements d'envergure concerne l'ensemble des métiers et les filiales du Groupe. Plus précisément ? L'entreprise recherche des jeunes diplômés, cadres, ingénieurs, techniciens mais aussi alternants et stagiaires préparant des diplômes de bac+2 à bac+5
«Les enjeux de sécurité et de maitrise des risques n'ont jamais été autant d'actualité assure Philippe Maillard, directeur général du groupe Apave. La transition écologique et la révolution numérique modifient en profondeur la nature des risques techniques, humains, environnementaux ou numériques, et la façon de les gérer.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les profils recherchés ?

L'Apave recherche des ingénieurs chargés d'affaires Environnement et Energie, des techniciens en Mesures Environnementales ; des techniciens chargés d'Inspection en électrotechnique, Radioprotection, Mécanique, Matériaux, Mesures Physiques ou encore CND ; des ingénieurs Génie Civil, Electrotechnique, Mécanique, Constructions soudées, Hygiène Sécurité Environnement (HSE), des coordonnateurs Sécurité et Protection de la Santé (SPS) ; des diagnostiqueurs immobiliers et amiante et des commerciaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Comment tout a commencé
Ernest Zuber, vice-président de la SIM (Société Industrielle de Mulhouse) fonde, en 1867, avec d'autres industriels, l'Apave (l'Association Alsacienne des Propriétaires d'Appareils à Vapeur) car, dans la deuxième moitié du 19ème siècle, les premières machines à vapeur sont à l'origine de nombreux accidents dans les usines. Son objectif : renforcer la sécurité, éviter les risques d'explosion et réaliser des économies d'énergie.

Les chiffres
Le groupe Apave en chiffres ce sont 1 milliard de chiffre d'affaires ; 12 650 collaborateurs ; 170 centres de formation ; 150 ans d'expérience ; 130 agences en France ; 45 pays dans le monde ; 18 centres d'essais industriels et un centre de formation des apprentis.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Usufruit locatif, Perl et Erilia s’associent pour construire en zones tendues



Provence-Alpes-Côte d’Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine, ces trois régions ont été définies par Perl, filiale de Nexity et Erilia comme des zones stratégiques de construction. Ambition ? Construire 450 logements sociaux, intermédiaires et abordables, en zones tendues,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

dans les trois ans. Avec quels outils ? L'usufruit locatif social et locatif intermédiaire (ULS et ULI).

L'idée provient à la fois de l'énorme potentiel d'épargne actuellement disponible et du peu de produits financiers proposé ce dont Tristan Barrès, directeur général de Perl, se fait l'écho **:** «L'épargne privée disponible est abondante. Elle doit être davantage utilisée pour renforcer la production de logements abordables en complément de la production classique.»

Du côté d'Erilia
«Ce partenariat nous permet d'offrir une solution complémentaire à nos offres habituelles, précise Frédéric Lavergne, directeur général d'Erilia. En zone tendue, le dispositif d'ULS a déjà fait ses preuves, d'ailleurs nous l'éprouvons depuis plus de 10 ans. Ce partenariat avec Perl, leader de ce dispositif, viendra ajouter une brique à nos solutions immobilières traditionnelles.»

En savoir plus sur Perl
Perl est un spécialiste en investissement en nue-propriété adossé à l'usufruit locatif « ce qui permet de produire du logement abordable en mobilisant de l'épargne privée et en construisant en cœur de villes et dans les grandes métropoles où croît la tension foncière. » La promesse de l'entreprise ? « Produire des logements à loyers abordables sur l'ensemble du territoire, en mobilisant une épargne privée, socialement responsable et économiquement performante. »

Qu'est-ce que l'usufruit locatif ?
Le modèle d'Usufruit locatif social associe investisseurs privés, collectivités locales et bailleurs sociaux dans la production de logements, neufs ou anciens. Il repose sur un démembrement de propriété : l'usufruit du bien est détenu par un bailleur social tandis que sa nue-propriété appartient à un investisseur privé. Le bailleur social loue les logements à des ménages sous conditions de ressources, moyennant des loyers sociaux ou intermédiaires. Le nu-propriétaire, quant à lui, ne perçoit aucun loyer mais il bénéficie d'un régime fiscal favorable et le bailleur social lui garantit la libération du bien et sa remise en état à l'échéance de la convention.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Exemple de construction DR

Avantages de l'usufruit locatif social

Pour l'acquéreur de la nue-propriété Ce dispositif d'investissement locatif connaît un succès croissant. En effet, l'acquéreur de la nue-propriété achète un bien immobilier pour un prix réduit par rapport à sa valeur en pleine propriété et bénéficie d'avantages fiscaux (intérêts d'emprunts déductibles d'éventuels revenus fonciers, réduction de la base imposable à l'ISF) pendant le démembrement de propriété ; l'usufruit locatif social peut également être utilisé comme outil de transmission du patrimoine.

Pour le bailleur social
L'acquisition de l'usufruit peut être intégralement financée par les loyers ;

Pour la collectivité locale
Les logements entrent dans le quota de logements sociaux de la loi SRU ;

Pour les pouvoirs publics
Le dispositif permet d'augmenter l'offre de logements sociaux là où leur financement est le plus difficile, en **zone tendue**, sans qu'il soit nécessaire de les subventionner.

Dans le détail

Le démembrement de propriété consiste à séparer la pleine propriété d'un bien en la partageant entre la nue-propriété (droit de disposer du bien) et l'usufruit (droit d'usage du bien, c'est l' « usus » mais aussi droit d'en percevoir le « fructus », les loyers). Ainsi, en démembrant un bien, il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

y a la personne qui possède le bien et celle qui l'utilise. C'est sur ce principe que l'usufruit locatif social s'est basé pour compléter les différents modes de financement du logement social. Depuis 2006, ce nouveau mode de financement est d'ailleurs encadré par la loi ENL (Engagement National pour le Logement).

Ce type de programme se développe donc dans de nombreuses villes, notamment celles qui connaissent une importante tension foncière et qui doivent développer leur offre de logements sociaux. Avec le mécanisme de l'usufruit locatif social, **l'investisseur fait l'acquisition de la nue-propriété d'un bien immobilier neuf et il n'en paie en moyenne que 60% du prix**. Ce montant peut varier entre 50 et 70% selon la durée de l'usufruit notamment, mais dans tous les cas, il n'achète donc que la nue-propriété du logement.

L'usufruit de ce même bien est alors acquis par un bailleur social pour une durée qui peut s'étendre de 15 à 20 ans. C'est ce même bailleur social qui est en charge de louer le bien sous condition de ressources, d'où la notion d'usufruit locatif « social ». L'acquéreur de la nue-propriété n'a donc pas à se soucier de la gestion locative du bien puisque c'est le bailleur social qui s'en charge et qui, d'ailleurs, en perçoit les loyers. Cet usufruit est temporaire, il est définit par la durée du bail signé.

A terme, c'est l'acquéreur de la nue-propriété qui récupère la pleine propriété du logement. A lui de choisir de poursuivre la location (avec ce même locataire ou non) ou de revendre le bien. Il peut aussi très bien choisir d'y habiter. Dans tous les cas, le nu-propriétaire a le droit de décider de donner congé au locataire 6 mois avant la fin de l'usufruit. (Source Notaires.fr)

Erilia en chiffres en 2020

Erilia réalise un chiffre d'affaires de 388,9M€, loge 127 816 personnes, a mis 1 290 logements en chantier et en a livré 248. La société à mission accueille 910 collaborateurs dont 614 sont dévolus aux services de proximité. Erilia est agréée organisme de foncier solidaire pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Occitanie, Corse, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Son cœur de métier ? la construction en maîtrise d'œuvre directe, en acquisition amélioration, en Vefa (vente en état futur d'achèvement) en aménagement, accession sociale à la propriété, en vente de patrimoine et gestion de co-propriété. www.erilia.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Exemple de construction DR

Alex Berger et la production en Vaucluse : « à nous d’écrire le scénario »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Alex Berger, qui vient de donner naissance au 'Centre de la couleur de Roussillon' (notre article à lire ici), s'est confié à L'Echo du mardi sur la production audiovisuelle en Vaucluse.

Producteur-concepteur de renom, père de la série 'Le bureau des légendes' (série française la plus exportée dans le monde, doit-on le souligner), Alex Berger s'est notamment illustré à travers ses sociétés de production. Lors d'un entretien au sein de l'écomusée Ôkhra dont il est le nouveau président, le ponte du petit écran s'est livré sur la création audiovisuelle en Vaucluse. Notre département, qui offre un vaste décor pour le petit comme le grand écran, ne voit malheureusement pas beaucoup d'équipes de tournage fouler son sol à l'année. Pendant ce temps en Région Occitanie, les productions se multiplient : Demain nous appartient, Ici tout commence, Un si grand soleil…

Le Vaucluse et ses paysages ont pourtant inspiré les cinéastes depuis plus d'un siècle. Dès 1910 était tournée 'La passerelle tragique' à l'Isle-sur-la-Sorgue, en 1918, Louis Feuillade réalisait un film muet, 'Vendémiaire' sur le Rhône. En 1936, Sacha Guitry filmait 'Le roman d'un tricheur' à Cavaillon, en 1937, Michèle Morgan et Jean Gabin étaient à Sarrians pour 'Gueule d'Amour' de Jean Grémillon. Et courant 1965, avec Anna Karina et Jean-Paul Belmondo Jean-Luc Godard s'installait à Bonpas pour 'Pierrot le fou'…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Au-delà du tournage épisodique, comment faire naître une économie locale pérenne et encourager la sédentarité des différents corps de métier en Vaucluse ?

Une histoire de cohérence

« Quel paradoxe de vouloir construire des studios fermés quand on a des décors extérieurs aussi incroyables. Mais pour produire localement des projets audiovisuels, il faut les outils et des infrastructures », explique Alex Berger. Ce dont le Vaucluse a besoin ? Une volonté politique solide « qui se décline sur le terrain, tant dans l'organisation et l'accueil des projets, que dans la formation et les avantages, notamment en matière d'aide ou de fiscalité. » Impulser cette nouvelle économie en Vaucluse représente selon le producteur la meilleure façon de préserver l'environnement et le patrimoine, tout en attirant des compétences et des investisseurs. On ne compte plus les retombées économiques de l'implantation des feuilletons qui représentent un véritable cercle vertueux pour un territoire. Une carte postale est en quelques sortes envoyée chaque soir aux Français via leur écran.

La production audiovisuelle apparaît alors comme « l'extension de la politique touristique. » Les productions ? « Ce sont finalement comme des touristes qui font voyager notre département, notre région partout. » Mais pour ce faire, le Vaucluse doit « être totalement en ligne avec la Région. » La région Occitanie est devenue la 2e région de tournage après l'Île-de-France. Alex Berger explique cette position par la politique régionale « déclinée sur tout le spectre des administrations et des acteurs locaux. » Les vauclusiens ont tout intérêt à comprendre les fondements d'une politique d'accueil attractive en vue d'implanter cette industrie.

« Il faut faciliter la prise de décision, apparaitre comme le meilleur choix d'implantation pour les productions françaises, européennes et mondiales. Quelques années sont nécessaires pour coordonner chaque point d'entrée du territoire avec une offre complète et ainsi faciliter leur venue. Il faut une régularité pour faire éclore une économie, c'est à dire une production sédentarisée comme 'Plus belle la vie' à Marseille. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

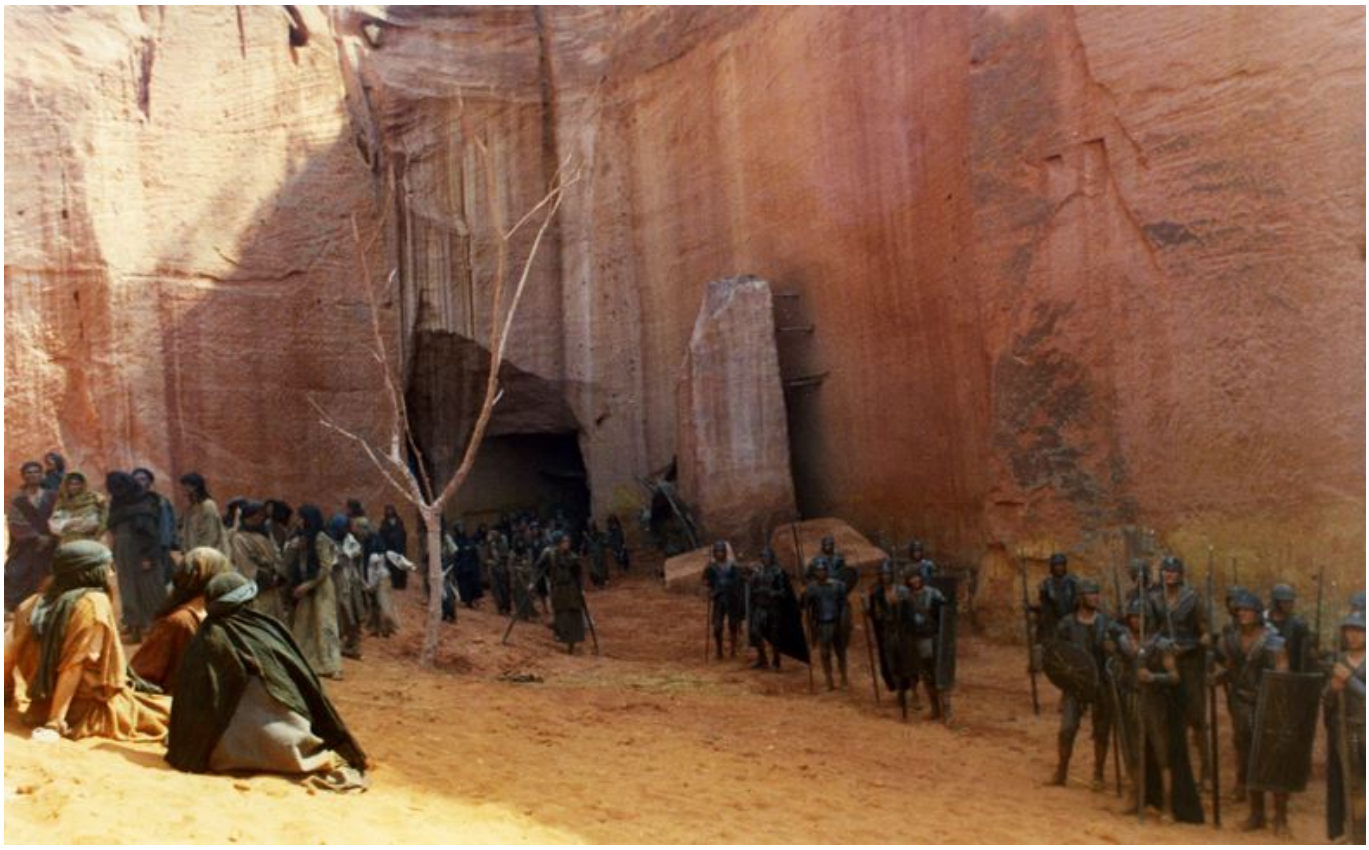
Ecrit par le 6 novembre 2026

Le producteur-concepteur Alex Berger ©Samuel Kirszenbaum

Une histoire d'attractivité

Le cadre est posé, découlent alors une ribambelle de réflexions à mener collectivement. « Comment attirer le producteur ? Comment organiser en un seul lieu l'obtention des permis ? Quelles sont les infrastructures et les services proposés : hôtellerie, restauration, catering, artisans pour la construction des décors, gestion de l'environnement, transports, locations de matériaux, plateaux de tournages, post production 'son-image-effets spéciaux'…? »

Et de rappeler la prouesse des actions entreprises ailleurs : « Ce qui est fait à Marseille, Montpellier, Roubaix ou Tourcoing est compliqué, il y a une vraie concertation de tous les politiques. Tourner un film ne se résume pas à donner un permis. Pour que la structure d'accueil voit le jour, il faut une cohérence absolue de tous les acteurs politiques. Mais aussi, former une équipe à cette politique et nouer les liens avec les acteurs nécessaires.»



'La belle histoire' (1992). Scène tournée dans les ocres de Roussilon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Une histoire de formation

« Il est étonnant de constater que dans un département aussi riche en décors naturels, avec un festival de théâtre et du lyrique, on ne trouve pas la formation la plus pointue de France. Où sont les talents : auteurs, scénaristes, techniciens, comédiens ? Propose-t-on des formations pour les métiers de l'audiovisuel localement, en lien avec le rectorat ? Aujourd'hui, les jeunes se forment prioritairement à Paris car c'est la première ville/région de l'audiovisuel en France. Mais d'autres régions se montrent très actives depuis quelques temps, comme les Hauts-de-France avec le Festival séries Mania par exemple. »

L'attractivité est le maître-mot. « Il ne s'agit pas juste de faire comme les autres, il faut dessiner une stratégie cohérente, inclusive, et s'y tenir. Demain, la production se déroulera sans doute en Paca, au-delà de Marseille, ou potentiellement à Cannes. » La formation encourage par ailleurs la sédentarité avec des débouchés d'emploi et attire par la même occasion d'autres métiers de services.



Tournage 'Grand ciel', juillet 2019 @Remi Deloche

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Une histoire de chef d'orchestre

« Je ne compte plus les personnes qui souhaitent ouvrir une école de scénaristes ou d'auteur-réalisateurs. Regardons ce que propose la SCAD à ses élèves US à Lacoste. » Niché au cœur du Luberon, le village de Lacoste accueille en effet depuis 2002 un campus universitaire américain très réputé, le Savannah College of Art and Design (SCAD), l'une des meilleures écoles d'art aux Etats-Unis. Durant toute l'année, des étudiants en photographie, publicité, architecture ou encore cinéma viennent s'imprégner de la culture française.

« Nous devons intégrer le savoir américain tout en l'adaptant à la réalité du modèle français. D'où l'intérêt de fabriquer des programmes d'enseignement commun et de les étendre via les campus physiques ou numériques. Les enseignants et les personnes issues du métier sont légion dans le Vaucluse ou les départements limitrophes. »



Le village d'Oppède-le-Vieux dans 'Gazon Maudit' avec Alain Chabat (1995)

« Nous devons faire comme nous l'avons fait pour la série 'Le Bureau des légendes' : montrer que nous avons une stratégie et les gens qualifiés pour l'exécuter. Nous pourrions décider d'aménager une production en Vaucluse, faire écrire des scénaristes locaux, faire jouer des comédiens, faire travailler des techniciens, monter une production locale récurrente. Ce serait un bon amorçage économique. »

Une industrie qui peut rapporter beaucoup au territoire de par son retour sur investissement et les impôts locaux. « Il faut une vision. En Vaucluse, on coche presque toutes les cases, mais il faut un chef d'orchestre, un producteur. On me l'a déjà demandé et j'ai dit oui. Maintenant, existe-t-il la volonté

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

politique d'installer cette économie-là localement ? À nous d'écrire le scénario… »

Alter Midi Mag vous connaissez ? C'est le nouveau trimestriel de l'actu des Suds !



Alter Midi Mag ? Il vient juste de paraître. C'est un trimestriel papier (5€) disponible en kiosque et le prolongement naturel du site Internet altermidi.org créé, en 2019, par d'anciens journalistes de la Marseillaise, dont Christophe Coffinier, journaliste à l'agence d'Avignon désertée en 2019.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Mission ?

'Poser' une information de qualité, centrée sur l'humain et la réflexion à long terme, notamment sur la gestion des territoires des régions Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Leur crédo ? Faire du terrain. Et pour ce 1er numéro ? Parler de l'arrière-pays, du transport, de l'environnement, de la qualité de vie, des universités et, surtout, de l'Economie sociale et solidaire. Les rubriques ? l'Edito, les Régions, la Citoyenneté, les Universités, l'Economie, la Méditerranée, la Culture, 60 pages en tout.

L'idée ?

A terme elle sera d'essaimer pour parler des avancées et pratiques globales de tout ce qui se passe dans le pourtour Méditerranéen pour acquérir une vision d'ensemble, analyser l'efficience des politiques mises en place. Sa direction ? Échapper à l'affaiblissement du débat d'idées.

Décryptage

«Nous étions plusieurs journalistes de la Marseillaise réunis, en 2018, et faisions le constat que nous allions vers une liquidation, relate Christophe Coffinier, journalise à la Marseillaise, agence d'Avignon. Nous avons alors élaboré un projet de reprise de la société en Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Nous en avons été empêchés… puis licenciés. La Marseillaise passant de 208 salariés à 46. On avait ce projet et nous voulions en faire quelque chose. Cela a donné la création d'une association : 'Les amis d'AlterMidi' pour soutenir les parutions d'AlterMidiMag actuellement édité à 3 500 exemplaires. Auparavant et depuis 2019, nous écrivions sur le site altermidi.org.»

Changer de paradigme

«AlterMidiMag est un média régional conçu pour travailler autrement. Cela nous a demandé de changer nos pratiques journalistiques. Par exemple ? On a appris la liberté ce qui est une terrible contrainte parce qu'on peut faire ce que l'on veut mais que l'on ne sait pas où aller. Il a fallu trouver nos marques. Ce projet nous le réalisons alors que nous avons tous plus de 50 ans, il est donc voué à être transmis, à être interactif avec la société civile et les collectivités territoriales. Nous voulons participer à un renouveau du dialogue des politiques avec les citoyens ce qui implique de 'remuer' un peu nos élus. Nous nous ouvrons à la contribution éditoriale de personnes non-journalistes mais qui veulent participer à l'information. Pour nous, un journal est un projet politique, c'est aussi faire notre métier le mieux possible. Je m'explique : La démocratie sans presse indépendante n'est pas une démocratie !»

Le Mag

«Le Mag propose 14 signatures –et tout autant sur le site internet- dont des contributions et s'appuie sur des correspondants à Toulouse, Marseille, Montpellier, Madrid, Athènes, Béziers. A terme, nous voulons explorer les deux rives de la Méditerranée et être relayés un peu partout. Nous parlons de ce que nous voyons de façon locale mais en élargissant le sujet à des territoires plus vastes.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Notre lectorat ?

«On ne le connait pas encore. Nous enregistrons sur le site 82 000 lecteurs uniques par mois. La Marseillaise n'a jamais été aussi lue ! Ce chiffre s'explique par le fait que nous soyons sur deux régions : Sud-Paca et l'Occitanie, que l'on s'intéresse au reste de la Méditerranée, et que nous utilisons nos propres réseaux sociaux personnels, issus de notre travail de terrain.»

Comment fait-on ?

«On se retrouve à faire tous les métiers du journaliste : investiguer, interviewer, écrire, concevoir la maquette, reprendre à zéro l'élaboration d'un journal, démarcher un imprimeur –MG Imprimerie de Pernes-les-Fontaines-. Cela nous a obligés à penser à la distribution avec un système D en louant un camion, en distribuant les exemplaires aux grossistes à Nîmes, Toulouse, Béziers, Montpellier, Marseille, Vitrolles pour être distribués dans le Vaucluse, le Gard, l'Hérault, jusqu'à Toulouse… Le projet étant toujours de gagner le pourtour méditerranéen.»

Le modèle économique ?

«Pour l'instant c'est l'association 'Les amis d'AlterMidi' qui porte le projet avant de viser la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Les collectivités locales peuvent nous soutenir, pour aider à faire vivre un média de manière indépendante. Pour le moment ? Nous travaillons tous bénévolement depuis plus de 18 mois mais nous nous dirigeons vers le salariat et serons également sociétaires. A plus long terme ? Nous voulons faire travailler de jeunes journalistes. Cela peut paraître étrange mais l'on ne construit pas pour nous. On le fait parce qu'on croit en l'utilité sociale de la presse. Une presse qui appartienne aux journalistes et aux lecteurs, indépendante et avec laquelle les collectivités locales s'impliquent mais en rendant à la démocratie ses lettres de noblesse.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



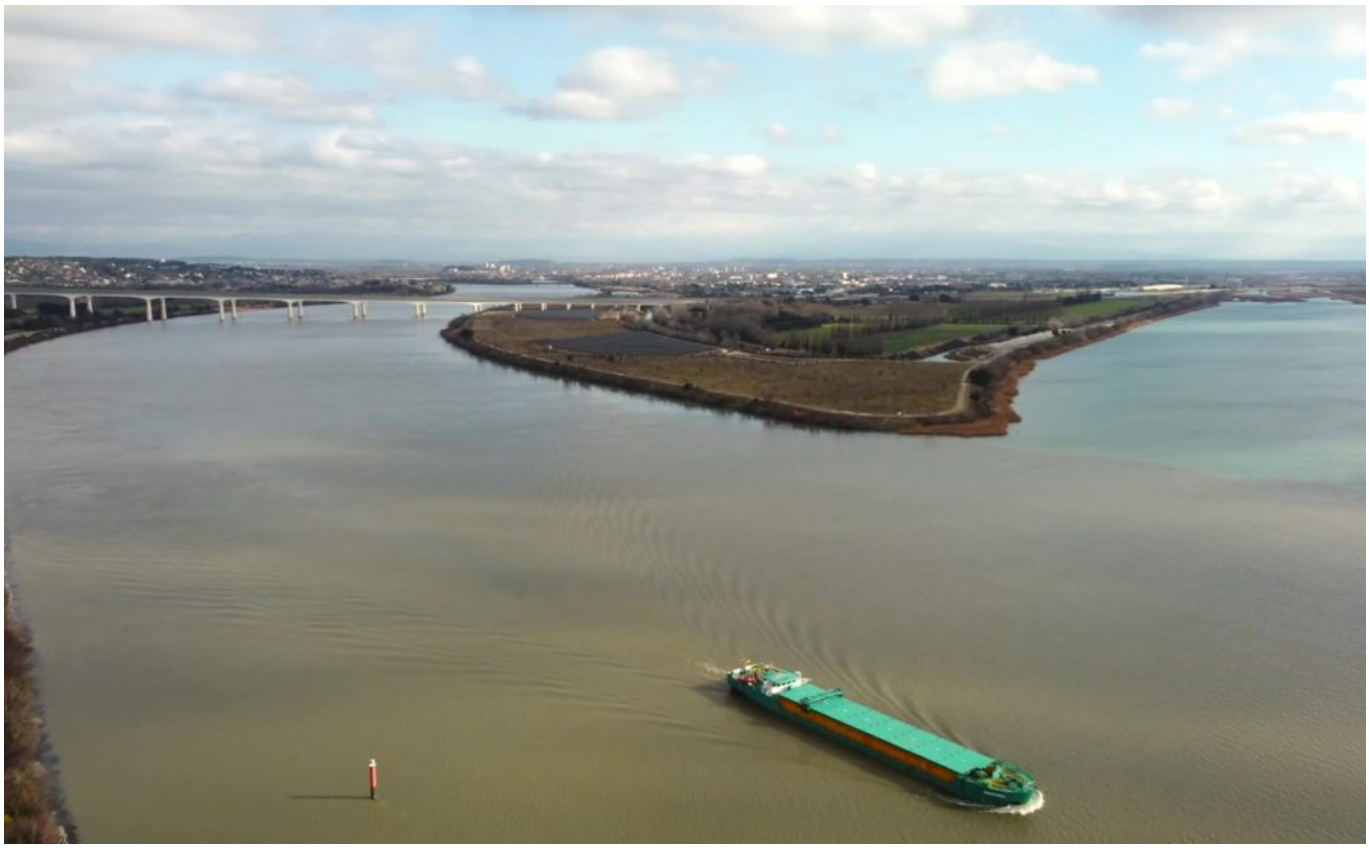
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La une du n°1 Juillet à septembre 2021 de AlterMidiMag, l'information des Suds actuellement disponible en kiosque 5€

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel ! Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et bucco-rhodaniennes que de vauclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».
Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières
Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

> **« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »**

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

> **« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime contre l'emploi. »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi…

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constater que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

> **« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »**

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).
Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône – Eygalières, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

« 2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix. »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.
Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Chiffres-clés des zones d'emploi en Vaucluse et à Arles

Zone d'emploi	Population résidente au 01/01/2017	Emplois au lieu de résidence	Emplois au lieu de travail	Part des actifs occupés qui travaillent dans leur commune de résidence (en %)	Part des actifs occupés travaillant dans la zone d'emploi hors de leur commune de résidence (en %)	Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence (en %)	Temps de trajet domicile-travail (troisième quartile, en minutes)
Arles	141 100	50 500	48 000	48,3	22,9	71,2	20
Avignon	281 400	106 500	115 400	37,1	40,5	77,5	15
Bollène-Pierrelatte	77 900	29 100	30 600	34,8	35,0	69,7	18
Valréas	63 100	22 700	21 400	45,7	33,7	79,3	16
Carpentras	94 200	35 900	28 900	35,3	27,8	63,1	20
Cavaillon	126 200	48 900	46 600	42,5	29,3	71,7	19
Orange	68 100	26 400	23 800	38,4	23,2	61,6	25
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**5 203 200**	**1 987 400**	**1 954 500**	**49,7**	**31,5**	**81,2**	**18**
France métropolitaine	**64 639 100**	**26 260 000**	**25 826 100**	**33,7**	**44,9**	**78,6**	**20**

Lecture : la zone d'emploi d'Avignon compte 281 400 habitants, dont 106 500 ont un emploi. Par ailleurs, la zone compte 115 400 emplois sur son territoire. Parmi les actifs ayant un emploi qui habitent dans la zone d'Avignon, 37,1 % travaillent dans leur commune de résidence et 40,5 % travaillent dans une autre commune de la zone ; au total, 77,5 % travaillent dans la zone. Les trois quarts des actifs occupés de la zone d'emploi d'Arles mettent moins de 15 minutes en heures pleines pour se rendre sur leur lieu de travail.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Métric

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Libellé de la commune pôle d'emploi	Nombre d'emplois du pôle d'emploi	Nombre d'emplois au lieu de travail rapporté au nombre d'emplois au lieu de résidence
Avignon	56 700	1,9
Arles	19 130	1,1
Cavaillon	13 810	1,5
Orange	13 660	1,3
Carpentras	13 030	1,4
Pierrelatte	10 730	2,2
L'Isle-sur-la-Sorgue	7 030	0,9
Apt	5 990	1,6
Bollène	5 610	1,3
Saint-Rémy-de-Provence	5 120	1,3
Tarascon	5 080	1,1
Saint-Paul-Trois-Châteaux	4 980	1,5
Beaucaire	4 890	0,9
Monteux	4 030	0,8
Valréas	3 690	1,2
Vaison-la-Romaine	3 570	1,8
Nyons	3 070	1,6

Lecture : 5 990 personnes travaillent à Apt. La ville offre 1,6 emploi par actif occupé résident.
Source : Insee, recensement de population 2017

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Part des actifs occupés qui travaillent dans leur zone d'emploi de résidence

Libellé de la zone d'emploi	Part des actifs occupés (en %)
Nîmes	80,2
Valréas	79,3
Avignon	77,5
Cavaillon	71,7
Arles	71,2
Bollène-Pierrelatte	69,7
Bagnols-sur-Cèze	67,8
Carpentras	63,1
Orange	61,6

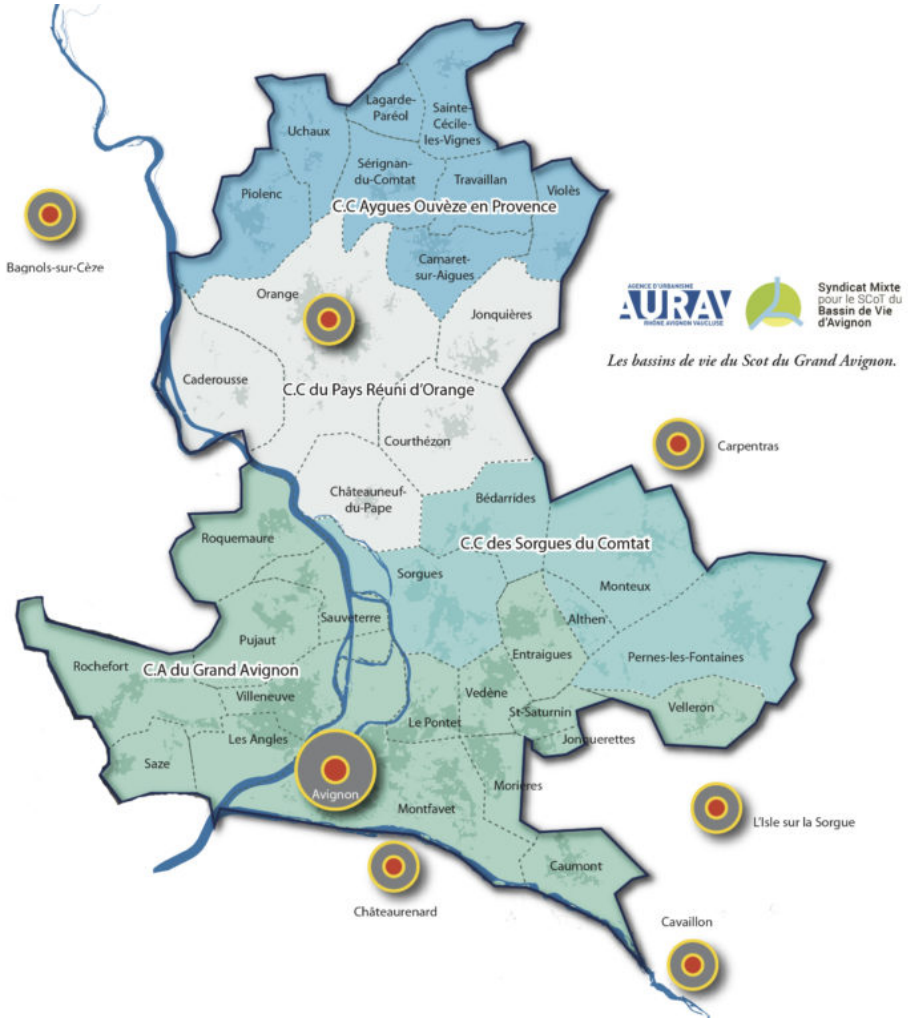
Source : Insee, recensement de population 2017

Lecture : Parmi les actifs occupés qui habitent la zone d'emploi de Cavaillon 71,7% y travaillent.

Dessine-moi les territoires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du bassin de vie d'Avignon préside au développement urbain et économique du territoire en prenant en compte les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. Le respect du cadre et de la qualité de vie est un élément majeur pour ses 304 224 habitants et les 50 000 personnes à venir en 2035. Ses défis majeurs ? Exister face à l'Occitanie et au Gard Rhodanien pour préserver sa dynamique et surtout sa voix et son droit à la croissance sur l'échiquier politique.

Lire ici l'interview de Stéphane Garcia, 1er vice-président du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon et ici l'interview de Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Les Scots, Schémas de cohérence territoriale, ponctuent et rythment les bassins de vie d'aujourd'hui tout en en prévoyant la croissance et les usages de demain. Documents administratifs stratégiques, politiques mais surtout pratiques, ils engagent de la plus petite commune au département, à ses voisins jusqu'aux régions limitrophes réclamant une vision géographique et urbanistique allant du micro au macro à la manière d'un organisme vivant qui déploie ses Synapses. Mon tout ? Dessine une organisation d'usage protéiforme et souple pour que les habitants y vivent autant en autonomie qu'en harmonie dans la grande roue du changement. Et c'est tout l'objectif du Scot du bassin de vie d'Avignon.

■ Le Schéma de cohérence territoriale

Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle d'un bassin de vie. C'est un projet, un outil de planification et de développement durable qui définit des choix et orientations politiques s'articulant avec d'autres documents. Son élaboration s'inscrit dans la durée et mobilise les élus, les acteurs institutionnels et la société civile.

■ Il contient trois documents

Tout d'abord un rapport de présentation qui permet de prendre connaissance, de comprendre et de mettre en relation les données, de les analyser pour définir les enjeux du territoire avec ses paramètres comme le diagnostic qui étudie les fonctionnements et les dysfonctionnements en termes de démographie, logement, économie, transport, environnement. L'état initial de l'environnement avec sa biodiversité, les risques, la qualité de l'air et de l'eau, les ressources naturelles et le paysage, l'évaluation environnementale. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit l'évolution du territoire et ses grands objectifs hiérarchisés par ordre d'importance. Enfin, le document d'orientation et d'objectifs (DOO) s'impose face aux documents d'urbanisme locaux ainsi qu'aux autres documents comme les Plans locaux d'urbanisme (PLU), Programmes locaux de l'habitat (PLH), Plans de déplacements urbains (PDU). Ses préconisations permettent l'application du projet politique qui intervient sous forme de cartographies et de chiffres commentés.

■ Le Scot du Grand Avignon

Le Scot du Grand Avignon intervient sur deux régions : Sud Provence Alpes-Côte d'Azur et Occitanie ainsi que sur deux départements : le Vaucluse et le Gard. Il s'étend sur 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et les 3 communautés de communes du Pays réuni d'Orange, Les Sorgues-du-Comtat et Aygues-Ouvèze-en-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Provence. Il regroupe 34 communes sur une superficie de 770,79 km2 et une population de 312 262 habitants (chiffres 2016). Enfin, à cheval sur deux régions et deux départements, le Scot du bassin de vie d'Avignon est un territoire charnière, au centre des échanges de l'arc méditerranéen et du couloir rhodanien. Il joue un rôle d'interface grâce à son accessibilité.

■ 4 défis

Le Scot a pour ambition de renforcer l'attractivité et le rayonnement du bassin de vie ; de jouer un rôle central au sein du Delta rhodanien ; de conserver la force d'un 'territoire à taille humaine' offrant une qualité et un cadre de vie qualitatif. Le 1er défi est donc de tirer parti de sa position centrale entre les régions comme un levier d'attractivité et de rayonnement ; le 2e est de constituer un territoire exemplaire en termes écologique et énergétique ; le 3e est de s'inscrire durablement dans un mode de développement vertueux et, enfin, le 4e est de nourrir une ambition renouvelée pour répondre aux besoins d'un territoire dynamique.

■ Dans le détail

Le plus gros du travail consistera à accueillir environ 50 000 personnes supplémentaires d'ici 2035, sachant que le solde naturel du bassin de vie est déjà important avec 0,5% de croissance annuelle. Pour cela, il sera plus que souhaitable de créer les conditions nécessaires à la création d'environ 20 000 emplois afin d'accompagner la croissance démographique et le renforcement de l'attractivité du territoire. Il sera aussi question de favoriser les solidarités et d'accompagner la reconquête des centres-villes et villageois par une organisation territoriale équilibrée ; d'affirmer Avignon et Orange comme pôles majeurs du territoire ; de miser sur six polarités d'intérêt métropolitain : Avignon Centre, Orange Centre, Avignon Confluence, Avignon Nord, Avignon Sud et Beaulieu à Monteux. Cette 'armature urbaine' érigée sur quatre niveaux devrait garantir la cohésion territoriale : le cœur urbain (Avignon, Orange, Sorgues, Morières-les-Avignon, Les Angles, Vedène, Le Pontet), les pôles intermédiaires, les pôles villageois ainsi que les pôles de proximité.

■ Infrastructures de transport européennes

Et, surtout, le Scot du bassin de vie d'Avignon (BVA) doit affirmer son rôle de porte d'entrée de l'espace rhodanien en tirant davantage parti de la présence d'infrastructures de transport d'envergure européenne avec la gare TGV, l'aéroport, de grands axes autoroutiers et des ports fluviaux. Il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

est également question de finaliser le projet Leo (Liaison est-ouest) et le contournement d'Orange.

■ Mobilité

Pour une mobilité efficacement organisée les 4 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), les 2 régions et les autorités organisatrices de la mobilité, les collectivités avec, notamment, le PDU (Plan de déplacement urbain), Sorgues et Orange, devront s'entendre sur des objectifs communs sachant que seront priorisés les transports collectifs et les déplacements doux du bassin de vie d'Avignon. Urbanisme et mobilité seront corrélés afin de limiter les déplacements à la source comme seront facilités l'accessibilité aux équipements et services par un maillage équilibré. La pratique du vélo sera promue autour de grands itinéraires de mode doux comme la Via Rhôna, la Via Venaissia et le Val de Durance.

■ Les Inter-scots

Le Scot d'Avignon doit également entrer en congruence avec les Scots voisins de Carpentras, du Pays d'Arles, de Cavaillon et du Gard Rhodanien. Le Scot intervient également pour mettre en œuvre des stratégies régionales avec Sud-Paca et l'Occitanie à travers le Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Ce dispositif introduit la notion de stratégie de planification territoriale avec des prescriptions, l'intégration de schémas sectoriels, de co-constructions et renforce la place de l'institution régionale délivrant une vision politique et ses priorités d'aménage- ment du territoire.

■ Stopper l'étalement urbain

Et c'est là qu'intervient le Scot du Grand Avignon qui doit affirmer son rôle moteur de croissance démographique et économique pour renforcer son attractivité, rapprocher les actifs de leur lieu d'emploi, réduire la périurbanisation et donc son corolaire l'étalement urbain toujours à l'œuvre dans les territoires voisins.

■ Dynamique résidentielle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La production de logements nécessite rééquilibrage et diversification en termes de mixité et de cohésion sociale en proposant des logements accessibles aux actifs qui habitent en dehors du périmètre du Scot mais qui y travaillent et aux personnes retraitées et entrant dans l'âge qui recherchent le maintien à domicile le plus longtemps possible. Le Scot préconise la création de 34 800 logements neufs d'ici 2035 et le réinvestissement dans les 2 600 logements vacants.

■ Réseau de villes moyennes dynamiques

Tout l'enjeu du Scot réside dans son organisation afin d'en faire un territoire solidaire et équilibré en un urbanisme sobre alliant performance énergétique dans ce contexte méditerranéen, ponctué de végétation, où cadre et qualité de vie, où les espaces naturels et agricoles remarquables restent préservés comme les trames vertes pour le végétal et bleues pour les cours d'eau, les paysages du quotidien, les grands paysages. Une attention particulière sera portée aux déchets avec leur optimisation via l'installation d'éco-activités de valorisation de ceux-ci, la diminution des circuits de collecte en mesurant, prévenant, limitant ou corrigeant les impacts environnementaux comme la pollution de l'eau, de l'air, du sol, le bruit, la préservation des écosystèmes.

■ Atouts économiques et stratégie coordonnée

L'attractivité et la compétitivité du territoire se posent en concurrence avec les métropoles voisines. Les bonnes bases pour asseoir ses atouts et spécificités ? La complémentarité des sites économiques et le potentiel foncier. Il est aussi question d'affirmer sa différence avec l'innovation et l'excellence dans les activités locales et traditionnelles.

■ Commerces et grandes surfaces, quelle cohabitation ?

Le Scot comprend un 'Document d'aménagement artisanal et commercial' encadrant l'aménagement et le développement du commerce avec, pour objectif, la priorisation des centres urbains. Celui-ci n'autorise plus les nouvelles zones commerciales ni l'extension de celles existant mais leur densification et diversification avec une plus grande qualité de réalisation architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le document promeut l'implantation de nouveaux équipements commerciaux en centres-villes et villages.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

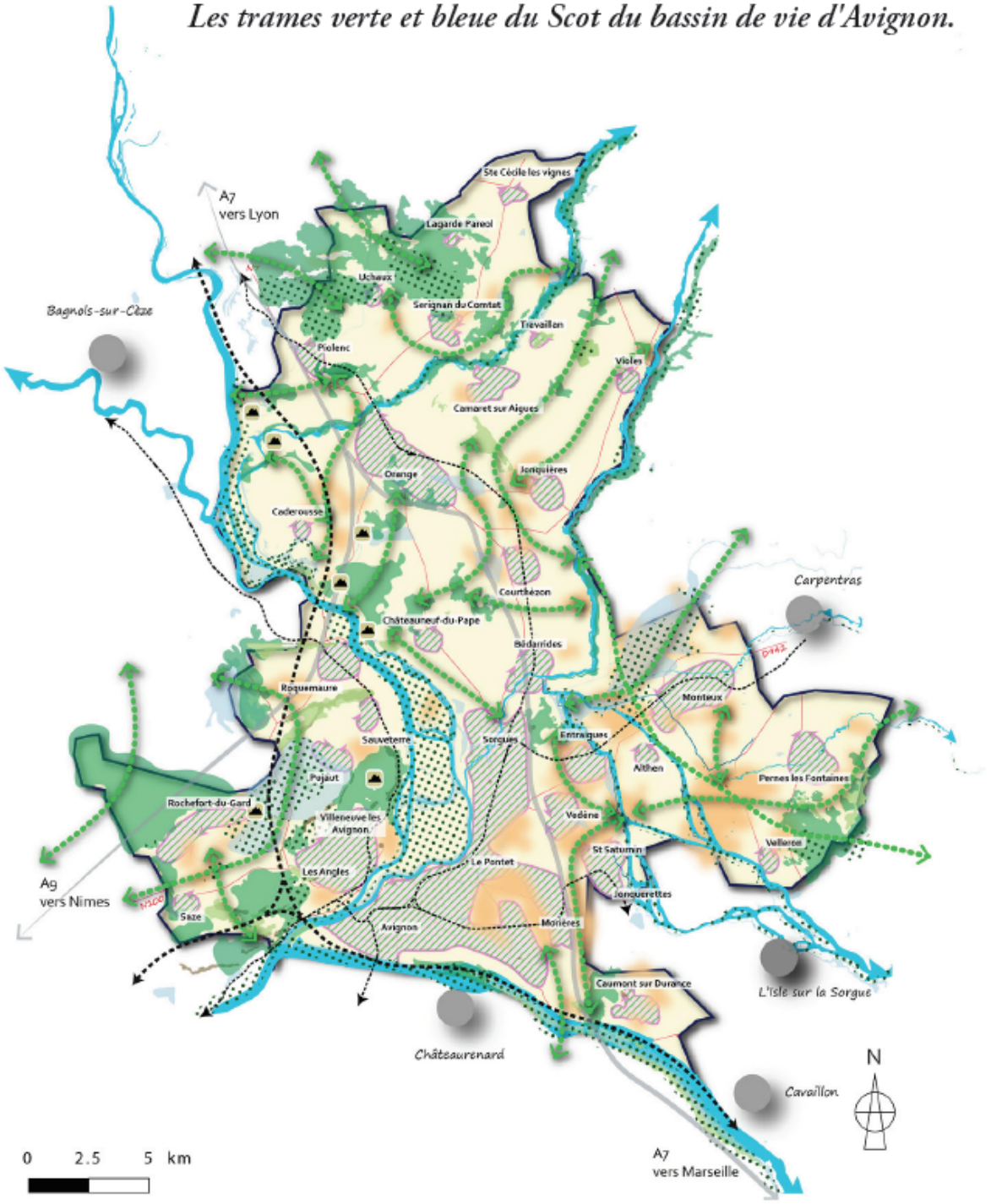
Les 34 communes

Althen-des-Paluds, Bédarrides, Caderousse, Camaret-sur-Aigues, Caumont, Courthézon, Châteauneuf-du-Pape, Entraigues-sur-la- Sorgue, Jonquières, Le Pontet, Les Angles, Lagarde-Paréol, Mon- teux, Orange, Piolenc, Morières-lès-Avignon, Montfavet, Pernes-les- Fontaines, Jonquerettes, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Saze, Sérignan-du-Comtat, Sorgues, Travaillan, Uchaux, Vedène, Velleron, Violès et Villeneuve-lès-Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Les trames verte et bleue du Scot du bassin de vie d'Avignon.



Sources : www.aurav.org

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Stéphane Garcia, 1er vice-président du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon



« Ce Scot aura permis de diviser par deux la consommation d'espace pour le développement du bassin de vie d'Avignon. C'était essentiel parce que ça nous met en conformité avec les deux Sraddet Paca et Occitanie (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) avec lesquels le Scot est en lien. Le Scot nous amène à la sobriété foncière, ce qui était aussi demandé par l'Etat. Il lutte également contre l'artificialisation des terres agricoles et naturelles et permet ainsi de les protéger et de stopper la création de nouvelles zones commerciales. C'était déjà notre objectif avec la charte d'aménagement commercial car notre bassin de vie est 'suréquipé' en termes d'aménagements commerciaux, zones qui, d'ailleurs, n'ont pas démontré qu'elles créaient de l'emploi. Le Scot est allé plus loin que la charte en précisant qu'à l'intérieur de ces mêmes zones commerciales, comprenant leurs parkings, les extensions de surfaces commerciales qui ne pouvaient aller au-delà de 20 000 m2 avec la charte ne pourront, désormais, excéder les 10 000 m2. Désormais on ne pourra plus créer de zones commerciales sur le bassin de vie d'Avignon. »

■ La particularité du Scot ?

« Le Scot combine des zones très urbanisées comme les villes-centres d'Orange et Avignon, les villes périphériques et les villages ruraux. Son objectif est d'éviter l'étalement tout en s'abstenant d'une trop forte densification des villages ruraux où l'Etat réclamait 25 logements par hectare alors que les maires de ces villages désirent rester à 15, expliquant que le citadin qui vient s'y installer est justement séduit par cette faible densité d'habitat et cette luxuriance de naturalité ou de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

paysages agraires. Avignon est, par exemple, à 60 logements par hectare, Orange à 45 et les villes périphériques à 35. Le Scot crée la condition de l'accueil des habitants dans un cadre de vie. D'ailleurs, Le Scot du Bassin de vie d'Avignon permet de protéger 98,5% des espaces agricoles et 99% des espaces naturels. »

■ Faire vivre le Scot

« Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Les porteurs de projets commerciaux, entrepreneuriaux, le consultent avant toute chose, de même que les élus qui sont interpellés par ces mêmes acteurs ou futurs acteurs de développement économique qui proposent de le consulter afin de 'coller' à la réglementation en cours, mais le Scot ce sont surtout des rencontres vivantes. C'est un organisme consultatif et de management car il réunit, de fait, de nombreux élus et notre rôle est de veiller aux bonnes conditions de dialogue commun, de tenir compte de tous les avis pour trouver le meilleur consensus. C'est de la politique à l'état pur. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse)



« C'est le Syndicat mixte –qui est un regroupement d'EPCI (Etablissements public de coopération intercommunale) et de 34 communes – qui porte le Scot (Schéma de cohérence territoriale) et le met en œuvre à travers les PLU (Plans locaux d'urbanisme), dans les politiques publiques et territoriales. Son outil est l'Aurav, ainsi le Syndicat mixte et l'Aurav forment, ensemble, un dispositif permanent d'aménagement du territoire qui suit les tendances démographiques. »

■ L'enjeu

« L'enjeu ? L'animation les échanges permanents entre les élus du territoire sur ces questions d'aménagement et c'est lorsque le Scot est approuvé que tout commence. Il est aussi là pour appuyer les 4 intercommunalités et les 34 communes. La réussite de ce Scot ? Avoir permis une large association, implication et concertation des acteurs institutionnels, des associations et de la société civile. »

■ Potentiel territorial

« Avec ce Scot, les élus se sont mis d'accord sur un vrai projet en le faisant évoluer tant sur la limitation de la consommation de l'espace, de l'urbanisme commercial, de la mise en œuvre des Sraddet (Schémas régionaux d'aménage- ment et de développement durable du territoire), que sur les formes urbaines avec la protection de l'espace agricole et naturel. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

■ Revitalisation des centres urbains

« Egalement, le Scot inscrit comme principe la revitalisation des centres-villes et villageois et les centralités de quartier. Pour cela, il interdit toute création de zones commerciales et toute extension de celles existantes. Nous sommes désormais dans la maîtrise de l'urbanisation, dans le renouvellement urbain, tout en trouvant un équilibre entre les besoins en développement économique et de logement, selon les tendances démographiques, tout en préservant le cadre de vie et l'environnement. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !